



Communiqué de presse
Paris, le 20 avril 2026

**La Banque Postale annonce le remboursement anticipé
de ses 750 000 000 EUR d'Obligations Super Subordonnées
Perpétuelles Additional Tier 1 (AT1) à Taux Fixe Révisable
émises le 20 novembre 2019 (ISIN FR0013461795)
(les « Obligations Additional Tier 1 » ou « les Obligations »)**

La Banque Postale (l'« Emetteur »), annonce ce jour le remboursement anticipé à effet du 20 mai 2026 (la « **Date de Remboursement Optionnel** » (*Optional Redemption Date*)) de la totalité de ses Obligations Additional Tier 1 conformément aux dispositions de la Condition 7.2 (*Optional Redemption at the option of the Issuer*) du prospectus en date du 18 novembre 2019.

Les obligations seront remboursées à leur montant de remboursement optionnel (*Prevailing Outstanding Amount*) majoré des intérêts courus entre le 20 novembre 2025 (inclus) et la Date de Remboursement Optionnel (exclue).

Les modalités juridiques du remboursement anticipé sont prévues dans la notice à l'attention des porteurs d'Obligations figurant en Annexe de ce communiqué de presse.

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre d'achat ou la sollicitation d'une offre de vendre les Obligations aux Etats-Unis, au Canada ni dans une quelconque autre juridiction. La distribution de ce communiqué de presse dans certaines juridictions peut être restreinte par la loi. Les personnes qui viendront à être en possession du présent communiqué sont tenues de s'informer de ces restrictions et de les respecter.

Aucune communication ou information relative au remboursement anticipé des Obligations ne peut être distribuée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'agrément est requise. Aucune action n'a été ou ne sera entreprise dans un pays où une telle action serait requise. Le remboursement anticipé des Obligations peut faire l'objet de restrictions légales et réglementaires spécifiques dans certaines juridictions ; La Banque Postale décline toute responsabilité en cas de violation par une quelconque personne de ces restrictions.

COMMUNICATION FINANCIERE ET RELATIONS INVESTISSEURS

Géraldine Lamarque – geraldine.lamarque@labanquepostale.fr – 06 22 36 03 55

Linda Chibah – linda.chibah@labanquepostale.fr – 06 72 05 30 52

Julien Rouch – julien.rouch@labanquepostale.fr – 07 85 98 68 68

Nicolas Viollet – nicolas.viollet@labanquepostale.fr – 06 88 45 18 31

Ruoshu Yang – ruoshu.yang@labanquepostale.fr – 06 32 52 45 54

A PROPOS DE LA BANQUE POSTALE

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, classé 12ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France près de 18 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec plus de 17 000 points de contact dont près de 6 500 bureaux de poste. Premier financeur des collectivités locales et des hôpitaux publics depuis 2015, La Banque Postale joue un rôle essentiel dans le développement économique des territoires. Portée par son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle ambitionne de bâtir un leader européen de la bancassurance au service de tous ses clients, et d'affirmer son rôle pionnier dans la finance citoyenne. Elle propose une gamme complète et omnicanale de services de Bancassurance, structurée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque des particuliers, Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale et CNP Assurances, sa filiale d'assurance de biens et de personnes. La Banque Postale accélère également sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

ANNEXE

NOTICE OF REDEMPTION

Dated 20 April 2026

(the « **Notice** »)

To the holders of the issue of

EUR 750,000,000 Perpetual Fixed Rate Non-Call 7 year Resettable

Additional Tier 1 Notes

ISIN FR0013461795

Common Code 208155318

(the “**Notes**”)

We refer to the prospectus dated 18 November 2019 (the “**Prospectus**”) of the Notes issued on 20 November 2019 by La Banque Postale, incorporated as *société anonyme* and registered in the Republic of France (the “**Issuer**”).

NOTICE IS HEREBY GIVEN that pursuant to Condition 7.2 (Optional Redemption at the option of the Issuer) of the Prospectus, the Issuer elects to redeem all of the outstanding Notes on 20 May 2026 (the “**Optional Redemption Date**”) in an aggregate principal amount of EUR 750,000,000.

The Notes will be redeemed at their Prevailing Outstanding Amount (being EUR 200,000 per Note), together with all accrued interests from, and including, 20 November 2025 to, but excluding, the Optional Redemption Date.

Upon the Optional Redemption Date, the Notes will be forthwith cancelled.

This notice is irrevocable. Any term not defined in this Notice shall have the meaning ascribed to that term in the Prospectus.